

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Eau et électricité : des préoccupations et des réponses

GM.NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

La question récurrente de la distribution de l'eau potable et de l'électricité figurait en bonne place, le 31 décembre dernier, dans le discours du président de la République, Ali Bongo Ondimba. Il a, en effet, souligné sa préoccupation à résoudre cette équation qui perturbe profondément le quotidien des populations.

"Pour en finir avec les coupures d'eau et d'électricité, plusieurs grands projets ont été initiés. D'autres ont été réactivés ou accélérés. C'est le cas de la construction du barrage hydroélectrique de Kinguéle Aval, de la centrale solaire dans la Ngounié ou encore

de la rénovation des infrastructures d'alimentation en eau par le programme PIAEPAL", a dit le chef de l'État. Ce programme, lancé en mars 2021, est financé par un accord de 75 milliards de francs entre la Banque africaine de développement (BAD) et l'État gabonais.

Par ailleurs, certains chantiers du Programme d'accès aux services de base en milieu rural et renforcement de capacités (Pasbmir) ont bien évolué. C'est le constat fait lors de la visite des chantiers que le ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Alain-Claude Bilie-By-Nze, avait effectuée en novembre 2021. C'est notamment le cas des chantiers en cours dans la zone d'Igoumié et celle de Malibe.



Photo : BANDOMA

Dans le projet PIAEPAL, la construction de châteaux d'eau est prévue.

## Pour atteindre l'autosuffisance alimentaire

GMNN  
Libreville/Gabon

La mise en production prochaine de l'usine de conserves de thon et la structuration de la filière transformation des produits de la pêche, figurent parmi les grandes annonces faites par le président de la République Ali Bongo Ondimba, dans son discours à la Nation. Ces actes faciliteront davantage le cheminement du Gabon vers l'autosuffisance alimentaire.

Déjà, le 10 février 2021 à Libreville, l'Union européenne (UE) et le Gabon avaient paraphé un nouveau protocole à l'Accord de partenariat de pêche durable (APPD) qui autorise l'accès des navires de l'UE dans les eaux gabonaises pour une période de cinq ans. Ainsi, 27 thoniers senneurs, 6 thoniers canneurs et 4 chalutiers avaient été autorisés à pêcher dans les eaux gabonaises. Cet accord répond à la volonté du Gabon de renforcer l'industrialisation et la compétitivité du secteur, compte tenu de la place prépondérante qu'occupe

la zone de pêche du Gabon dans l'industrie thonière dans l'Océan Atlantique.

Toujours dans l'optique d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, le gouvernement avait adopté le projet de décret portant création de 5 zones agricoles à forte productivité (ZAP) dans les localités de Kango, Idemba, Mboukou, Andeme, et Bifoun-Abanga. La création de ces agropoles répond à la vision du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), à savoir développer l'agriculture gabonaise sur la base d'un foncier organisé autour des bassins de production à travers le pays.

Le principe des ZAP est de créer un écosystème où se retrouvent les petits exploitants, les agripreneurs et les agro-industriels avec la possibilité de bénéficier d'un agrément qui offre le bénéfice d'un régime économique privilégié. Ce sont des bassins de production dans lesquels le foncier est organisé et les acteurs peuvent souscrire en fonction de leur taille, des parcelles cadastrées de 1 hectare, 5 hectares, 100 hectares et 1 000 hectares.

## Infrastructures routières : doter le pays d'un réseau routier en parfait état

GMNN  
Libreville/Gabon

"POUR permettre à chacun de mieux circuler, se déplacer, de nombreux projets routiers, jusqu'alors à l'arrêt, ont été relancés", a déclaré le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, dans son discours du 31 décembre 2021. Autrement dit, des efforts sont consentis pour doter le pays d'un réseau routier en parfait état.

Le président a également annoncé l'aboutissement de certains chantiers. "C'est le cas de plusieurs dizaines de kilomètres de réseaux routiers dans Libreville et Owendo, ou encore à Oyem, Port-Gentil, Mouila, Tchibanga ou Makokou". Mais aussi la construction d'une nouvelle route entre Libreville et Akanda qui pourrait réduire les bouchons. "En 2023, la voie de contournement d'Akanda, tant attendue par nos populations, sera en service pour fluidifier le trafic routier et reléguer les



Photo : GRM/L'Union

La première phase de la Transgabonaise est en bonne voie.

embouteillages de cette zone à un mauvais souvenir". Tout comme Ali Bongo Ondimba a confirmé son attachement à la construction du vaste chantier de la Transgabonaise dont les travaux sont en cours d'exécution. "Aussi, la Transgabonaise, l'une des plus grandes infrastructures routières d'Afrique, longue de

780 km traversant d'est en ouest notre pays, verra le jour. Elle permettra de désenclaver une grande partie de l'intérieur du pays et d'offrir des opportunités économiques importantes. Pour la population comme pour nos entreprises, ce sera une véritable révolution qui sera porteuse d'espoir".